

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Hiver 2001-2002 — Volume 1, Numéro 3

Discours du budget 2002-2003

Ajout de 20 M\$ pour le patrimoine religieux

Dans la foulée du dernier discours du budget, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, madame Diane Lemieux a annoncé des investissements de 20 M\$ pour maintenir l'effort de conservation et de restauration du patrimoine religieux.

La mise en œuvre d'un plan d'accélération des investissements permettra de réaliser une étape supplémentaire dans les travaux de restauration du patrimoine bâti afin d'en assurer la protection et la mise en valeur.

« Les bâtiments religieux sont à la fois des repères historiques et les premiers lieux de création et d'expression des artistes visuels du Québec. Nous avons la responsabilité de protéger ces témoins du passé pour notre propre bénéfice et celui des prochaines générations », a déclaré la ministre Lemieux.



Madame la Ministre Diane Lemieux lors de l'annonce, le 9 novembre dernier à la Fondation Jean-Pierre Perreault, Montréal.
Photo : C. Dubuc-FPRQ



Monsieur Germain Casavant, Abbé Claude Turmel, madame la Ministre Diane Lemieux, Sœur Flore Savignac, m.i.c. et Abbé Paul-Émile Paré.
Photo : C. Dubuc-FPRQ

Depuis 1995, grâce à cette aide financière, plus de 750 édifices religieux disséminés dans tout le Québec ont fait l'objet de travaux de restauration pour assurer la conservation de ces biens collectifs d'une valeur inestimable qu'aiment fréquenter les Québécoises, les Québécois et les touristes.

RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Aide financière consentie à des projets urgents

Le 31 août dernier, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, madame Diane Lemieux a annoncé l'ajout de 10 M\$ au programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux. Grâce à cet ajout budgétaire, 57 projets urgents de restauration ont été identifiés par les Tables de concertation régionales de la Fondation et sont subventionnés dans le cadre du programme. Nous vous présentons quelques projets.

Église St. James United

Montréal

Subvention : 480 000 \$

Construite en 1888 selon les plans de l'architecte Alexander Dunlop, cette église de style gothique victorien est remarquable tant par son architecture extérieure en grès rouge et chamois que par l'originalité de la distribution intérieure des gradins aménagés en amphithéâtre. L'argent alloué permet de conserver les échafaudages déjà installés et de terminer les travaux de consolidation de la tour est.

Église Saint-Édouard

Montréal

Subvention : 300 000 \$



Église Saint-Édouard, Montréal
Photo : FPRQ.

Commencée en 1901 par l'architecte J.A. Godin pour le soubassement, l'église est parachevée en 1920 selon les plans de l'architecte J.O. Turgeon. D'un style gothique flamboyant, cette église se termine par deux longues flèches en cuivre. Des travaux de rejointoiement de la maçonnerie et de renforcement de la structure du parvis sont nécessaires.

Vieux Séminaire de Saint-Sulpice

Montréal

Subvention : 272 440 \$

Le Vieux Séminaire de Saint-Sulpice est l'immeuble le plus ancien du Vieux-Montréal. Sa construction a commencé en 1683 vraisemblablement selon les plans du supérieur François Dollier de Casson. La toiture de la partie la plus ancienne du Vieux Séminaire (ailes XVII^e et XVIII^e siècles) est dans un état de détérioration avancé et ne protège plus adéquatement la maçonnerie et la charpente en bois du bâtiment.

Cathédrale Holy Trinity (Carter Hall)

Québec

Subvention : 389 840 \$

Compris dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, l'édifice Carter Hall fait partie d'un ensemble architectural comprenant la cathédrale Holy Trinity et la chapelle All Saint's. Le bâtiment a été construit en 1890 par l'architecte Harry Staveley pour répondre aux besoins communautaires des anglicans et pour loger les services administratifs du diocèse. De style victorien, le Carter Hall possède un revêtement en pierre embossée caractéristique de l'époque de sa construction. La subvention permet d'entreprendre des travaux de maçonnerie et la réfection de la toiture.

Église Saint-Romuald

Saint-Romuald

Subvention : 346 375 \$

Cette église de style néo-classique construite en 1855 par Joseph et Louis Larose, possède un riche intérieur où l'on retrouve de nombreuses œuvres d'art remarquables. Pour colmater les infiltrations d'eau, des travaux de réfection de la toiture et du clocher sont nécessaires.

Église

Saint-Jacques-le-Majeur

Causapsal

Subvention : 119 400 \$

Située au cœur de Causapsal, sur une élévation naturelle, l'église est construite en 1910 selon les plans des architectes Ouellet et Lévesque. De style néo-gothique l'église en pierre présente un riche décor intérieur très bien conservé. Les travaux visent la réfection de la toiture et du plancher du clocher.



Saint-Jacques-le-Majeur, Causapsal.
Photo : Ministère de la Culture et des Communications, direction régionale de Rimouski

Église Saint-Bonaventure

Bonaventure

Subvention : 261 100 \$



Saint-Bonaventure, Bonaventure.
Photo : FPRQ.

L'église de Bonaventure, construite en 1860 par l'architecte Pierre Lévesque, est l'une des plus vieilles de la Gaspésie. Située face à la Baie-des-Chaleurs, cette église aux proportions harmonieuses présente un air campagnard par son parement en pierre des champs. Les travaux consistent en la consolidation du clocher et la réfection de la toiture.

Cathédrale

Saint-François-Xavier

Chicoutimi

Subvention : 147 650 \$

Cette église de style néo-baroque est construite en 1921 selon les plans des architectes René Lemay, Armand Gravel

et Alfred Lamontagne. Ses vitraux sont particulièrement intéressants, de même que les fresques du chœur. Des travaux de réfection de la toiture sont effectués grâce aux sommes allouées.

Petite chapelle de Tadoussac

Tadoussac

Subvention : 93 000 \$



Petite chapelle de Tadoussac, Tadoussac.
photo : FPRQ.

La petite chapelle, construite en 1747, est un des plus vieux bâtiments en bois d'Amérique du Nord. Classée monument historique, sa longévité tient à l'intérêt que lui ont porté diverses personnes au fil des ans. Les travaux visent à ajouter un système de protection contre les incendies.

Cathédrale Saint-Jérôme

Saint-Jérôme

Subvention : 597 649 \$

Citée monument historique par la ville, l'église a été construite entre 1897 et 1900. À cause d'un risque d'effondrement, des travaux de consolidation et de réparation du mur de la façade sont nécessaires.

Cathédrale

Saint-Jean-l'Évangéliste

Saint-Jean-sur-Richelieu

Subvention : 700 000 \$

L'église a été construite en 1858 par l'architecte Victor Bourgeau. On y a ajouté, en 1923, une nouvelle façade dessinée par Joseph Albert



Saint-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu.
Photo : Diocèse Saint-Jean/Longueuil.

Bernier. Les fonds alloués servent à la réfection de la toiture, la restauration des fenêtres et des portes, de même qu'à des travaux de maçonnerie.

Archevêché de Sherbrooke

Sherbrooke

Subvention : 325 750 \$

Cette réalisation d'envergure a été érigée entre 1914 et 1919 selon les plans de l'architecte Louis Napoléon Audet. La construction en béton armé est recouverte de granite de Stanstead et de Saint-Sébastien. Les toits en ardoise, les gargouilles et les pinacles de cuivre sont quelques-uns des éléments qui confèrent à l'archevêché un style unique. La chapelle de style néo-gothique est ornée de peintures murales réalisées par Ozias Leduc. La subvention permet le remplacement des fenêtres d'acier selon le modèle d'origine et la réfection des fenêtres de la chapelle.



Archevêché de Sherbrooke, Sherbrooke.
Photo : Ministère de la Culture et des Communications, direction de l'Estrée.

Église

Saint-Antoine-de-Padoue

Louiseville

Subvention : 176 550 \$

Construite en 1927, cette église de style néo-roman est remarquable pour la richesse de son décor intérieur en marbre. Les travaux visent à corriger les déformations de la structure en métal d'une tour et les fissures de la maçonnerie causées par un incendie.

Vous pouvez consulter la liste complète des 57 édifices religieux subventionnés sur le site Internet de la Fondation www.patrimoine-religieux.qc.ca

Inventaire et numérisation des collections d'objets des communautés religieuses

Un projet conjoint du Musée des religions et de Mission Patrimoine religieux

Madame Diane Lemieux a profité de son passage au Musée des religions en août dernier pour confirmer à l'institution l'attribution d'une subvention de 200 000 \$ du Fonds de l'autoroute de l'information afin de poursuivre le travail d'inventaire, d'informatisation et de numérisation des collections d'objets des communautés religieuses.



Différentes étapes de l'inventaire et de la numérisation
Photos: Martin Villeneuve et Jeanne D'Arc Brochu,
Musée des religions.

Démarré en 1999, ce projet a fait l'objet d'une première phase au sein de huit communautés religieuses. La subvention permettra d'entreprendre une autre vague d'inventaire, d'informatisation et de numérisation au cours des deux prochaines années auprès de huit autres institutions.

L'approche préconisée par le Musée des religions vise l'implication des membres des communautés dans le choix des objets sélectionnés et dans l'apprentissage des techniques d'enregistrement et de traitement des données. Les données recueillies sont par la suite diffusées via Internet sur le réseau Info-Muse (Société des musées québécois) et sur le Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

Rappelons que cet important projet a été sollicité par Mission patrimoine religieux qui en confiait le mandat de réalisation au Musée des religions. Ces démarches ont été entreprises afin de répondre à un besoin urgent de conservation du patrimoine des communautés religieuses.

Reconnaissance du Musée des religions

Le Musée des religions, une institution charismatique

A l'occasion du 15^e anniversaire de sa création, le Musée des religions, une institution unique en Amérique du Nord, a obtenu du ministère de la Culture et des Communications le statut de musée reconnu au sens de la politique muséale.

Par la pertinence et la qualité des expositions présentées, le Musée des religions tend à renouveler notre regard sur le patrimoine religieux, notamment par son ouverture sur le monde et sur les pratiques religieuses des diverses cultures. Avec cette reconnaissance en tant que musée, on souligne l'importance de sa collection, l'apport significatif de ses expositions et son rôle d'éducateur. Félicitations !



Michèle Paradis (à droite)
présente l'équipe du Musée des religions de Nicolet.
Photo : C.Dubuc-FPRQ.

Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1G6
Téléphone : (514) 931-4701
Télécopieur : (514) 931-4428
Courriel : patrelq@qc.aira.com
Visitez le site Internet de la Fondation : www.patrimoine-religieux.qc.ca